

FICHE DE CANDIDATURE

2^{de} générale et technologique

Section européenne

Cette fiche de candidature est à compléter quel que soit le lycée demandé (du secteur géographique ou non).

L'élève peut formuler une demande de section européenne, à titre dérogatoire, dans un lycée autre que son lycée de secteur. Cette demande est satisfaite en fonction des places vacantes. Il est donc vivement conseillé de formuler un vœu dans le lycée de secteur.

RENSEIGNEMENTS DE L'ÉLÈVE

NOM : Prénom : Classe :

Établissement scolaire fréquenté :

Lycée de secteur en fonction du domicile du représentant légal :

Boursier : Oui / Non

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT SOUHAITÉ

Langue européenne choisie	Etablissement scolaire demandé	Lycée de secteur	Régime souhaité
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne
.....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne

AVIS DU PROFESSEUR DE LANGUE CONCERNÉ

Pour la langue vivante :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE DE CANDIDATURE

2^{de} générale et technologique

Section européenne

Pour la langue vivante :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour la langue vivante :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ❖ Joindre obligatoirement une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours.
- ❖ Cette fiche est le seul document légitime pour candidater en 2^{de} GT section européenne. Aucune pièce complémentaire ne peut être demandée aux représentants légaux comme par exemple : lettre de motivation, lettre de recommandation, vidéo de présentation, book, visa de participation aux journées portes ouvertes... et ne peut servir à la prise en compte de la candidature.
- ❖ Ce document est à faire parvenir obligatoirement par l'établissement d'origine avant **le 20 mai 2025** à chaque lycée d'accueil demandé.

*Si l'établissement demandé n'est pas le lycée de secteur de l'élève, les représentants légaux doivent renseigner également une « fiche relative à l'assouplissement scolaire ». Cette fiche est à faire parvenir obligatoirement par l'établissement d'origine **avant le 28 mai 2025** à la DSDEN correspondante au lycée demandé en y joignant une copie de cette fiche de candidature « Section européenne en 2^{de} générale et technologique »*

Date et signature
du chef d'établissement d'origine

Date et signature
du responsable légal de l'élève